



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CSG

Question écrite n° 26068

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les demandes exprimées par la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL). La CNAVPL souhaiterait notamment que le produit de toute augmentation future de la CSG opérée sur les membres des professions libérales vienne réduire d'autant leurs prélèvements sociaux. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26068

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 1999, page 1177